

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 7 (1869)  
**Heft:** 29

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-180447>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

portante vient de faire un premier pas : c'est celle de la création à Lausanne d'habitations à bon marché, dans de bonnes conditions de salubrité. Ensuite de l'initiative prise par la Société industrielle et commerciale du canton de Vaud, une commission de 25 membres vient d'être chargée d'étudier s'il est réellement possible de faire à Lausanne ce qui a été fait dans plusieurs endroits, c'est-à-dire des maisons dont chacune ne renferme qu'un appartement et qui puisse, par les épargnes de quelques années, devenir la propriété de celui qui l'occupe à titre de locataire. Bon espoir.

\* \* \*

C'est aujourd'hui que se réunissent à Aigle les délégués des diverses sections de la Société vaudoise de secours mutuels. Cette Société, qui compte aujourd'hui 23 années d'existence, renfermait, au 31 décembre 1868, 3598 membres effectifs. Aujourd'hui, le nombre en est plus considérable encore. Les secours ordinaires se sont élevés à la somme de 34,195 fr. pendant l'année 1868, répartis entre 844 sociétaires. A cela viennent s'ajouter des secours extraordinaires et les frais de funérailles. La seule inspection de ces chiffres doit montrer quelle heureuse influence exercent les sociétés de secours mutuels ; les 34 mille francs indiqués ci-dessus ont remplacé en partie le travail du chef de la famille, travail rendu impossible par la maladie ; ils ont aidé à payer le médecin et le pharmacien, et cela en laissant à la famille sa dignité et son indépendance complètes, car en s'adressant à la société, le sociétaire ne réclame pas une aumône, mais l'épargne faite dans les jours de santé.



### Lettres d'un profane sur l'exposition de peinture à Lausanne.

#### II.

Monsieur le rédacteur,

Je reprends mes sensations où je les ai laissées samedi dernier. Un profane comme moi a des sensations et non des impressions. J'entre : quelle bigarrure ; on se croirait dans le troupeau de Jacob ; partout étincellent les couleurs les plus brillantes, des rouges splendides, des verts pommes, des bleus d'outre-mer, etc. La nature se garde bien d'offrir à l'œil humain des tons aussi chauds et aussi variés ; je comprends maintenant ce que jadis je trouvais absurde lorsque, moi étant un pauvre diable d'étudiant, mon professeur de philosophie, M. Ed.-Scipion Raoux, me répétait sans cesse : *les beaux-arts font mieux que la nature.*

Il est vrai que la nature n'est pas forte, on se sent pris d'une sincère compassion pour elle à la vue de notre exposition : elle a bien une certaine harmonie, et jusqu'à un certain point une certaine poésie ; mais jamais elle ne produira l'effet d'un tableau conçu magistralement, et ces tableaux-là abondent dans la salle qui nous occupe. Je ne puis mieux caractériser la sensation qu'ils me font éprouver

que par ce mot vulgaire : *l'eau m'en vient à la bouche.*

On dirait vraiment toutes les ressources de MM. Aubert, Suchard et Fankhauser mises au service d'une seule idée. Des colosses de chocolat, des montagnes de crème à tous les fruits, des sucres candits de mille manières ; certes la nature ne travaille pas ainsi. Combien nos montagnes seraient plus appétissantes, si les sommets en étaient fouettés, et les précipices à la vanille. De combien d'expressions succulentes notre langue poétique ne s'enrichirait-elle pas ! quelle source, quelle mine d'idées ! Je m'arrête, car j'entre ici dans le domaine d'autrui.

Les Alpes de droit appartiennent  
Au professeur de Zurich.

Voyez donc ce n° 183 ; c'est un grand chasseur avec fusil et chien en chocolat, bottes en chocolat ciré, veste en chocolat naturel. Que de temps n'a-t-il pas fallu pour assouplir la fécule indocile, l'unir au cacao (car nous présumons qu'il y en a) et sucrer convenablement le mélange. Voici un cheval de chocolat rouge, labourant un champ de chocolat en grisaille ; voici des paysages... mais ceux-ci fourmillent ; pour n'exciter la jalousie de personne, nous n'en dirons rien.

Il est regrettable seulement que le catalogue n'indique pas la qualité de la marchandise ; une simple étiquette sur le cadre aurait aussi très bien rempli ce but : sucré bon ordinaire, vanille extra-fin, etc.

Ainsi donc, M. le rédacteur, l'exposition de Lausanne a été féconde pour moi en jouissances matérielles et gastronomiques. Dans une prochaine lettre j'envisagerai une autre face de la question.

Agréé, etc.



Cour, sous Lausanne, 14 juillet 1869.

Monsieur le rédacteur.

J'ai vu avec beaucoup de plaisir un de vos collaborateurs commencer une série de lettres sur l'exposition de peinture. Il me tardait enfin de lire une critique franche et sans réticences ; car, il faut le reconnaître, si l'exposition a été médiocre, les critiques l'ont été davantage encore. L'un voulant plaire à tout le monde a fait une appréciation à l'eau de roses, se payant de phrases délicatement tournées, mais ne laissant rien à qui veut savoir quelque chose. L'autre a fait des biographies, prodigué des anecdotes et parlé de tout, excepté de l'exposition. Un troisième a fait un dialogue-bagout, dont la lecture n'est pas supportable. Il n'y a que *Bonhomme* qui ait osé dire quelque chose après avoir tourné sa veste.

Et malgré cette critique anodine, parfois insignifiante, quelques artistes se sont fâchés. Ces messieurs ne supportent pas les observations ; ils n'acceptent point les jugements du public. Cela me semble peu juste, car si le curieux, le simple visiteur de l'exposition ne porte pas de pince-nez, de badine à corbin d'ivoire sculpté, s'il n'a pas traîné ses loisirs dans tous les musées de l'Europe, s'il ne donne pas

des leçons à de jeunes miss, à raison de dix francs l'heure, vous avouerez cependant qu'il a du bon sens, qu'il a le sentiment du beau et du vrai, qu'il a vu la nature, qu'il connaît la couleur de l'eau, des arbres, des montagnes, et qu'il sait ce que c'est qu'un coucher de soleil.

Eh bien, messieurs les artistes, lorsque ce bon public retrouve cela sur vos toiles, qu'il reconnaît les scènes qui s'offrent à lui chaque jour et qu'il s'écrie spontanément: « C'est bien! j'ai vu cela! » c'est que vous avez touché juste, c'est que vous avez reproduit fidèlement la nature. Quand Molière voyait sa pauvre servante rire de bon cœur à la lecture d'une comédie qu'il venait de faire, il ne cherchait pas ailleurs une autre marque de réussite.

Ma foi, quand ce public, quoique profane, voit des arbres impossibles, lui qui connaît les beaux chênes de la forêt et qui s'est assis sous leur ombre; quand il voit une fabrique de portraits à l'huile et des enfants qui rappellent les poupées du Bazar Vaudois; quand il voit de l'eau que les belles rives du Léman désavouent, quand il se ne s'y reconnaît pas enfin, il s'écrie tout naturellement: « c'est une croûte, » et il a raison.

Et d'ailleurs, si les artistes ne veulent décidément pas que le public les juge, mais qu'il se borne à les admirer, ils n'ont qu'une chose à faire: travailler seulement pour les peintres et les connaisseurs, puis fermer à double tour les portes de l'exposition à tout être dit « incompetent, » s'agenouiller chacun devant son œuvre et répéter la chanson:

Ah, que c'est bien!  
Ah, que c'est beau! etc., etc.

Les profanes pourraient cependant être admis à prendre des billets de loterie.

Sur ce, veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération. \*\*\*



Monsieur le rédacteur,

Veuillez, je vous prie, ajouter à la relation que vous avez insérée sur la séance de la Société des sciences naturelles du 7 juillet, une note de M. le docteur Forel, arrivée au bureau de la Société au moment de la clôture de la séance et dont votre correspondant n'a pas eu peut-être connaissance.

« M. Forel a découvert chez l'*Hémione équisète* (Coléoptère tétramère) un mode de respiration différant totalement de celui des autres insectes d'eau. Cet animal vit et respire sous l'eau; il ne vient pas à la surface pour chercher une nouvelle provision d'air comme le font les Hydrophiles, Nèpes, etc.; il meurt au contraire lorsqu'il est exposé à l'air.

La respiration se fait (probablement) par de vastes sinus aériens situés à la base des antennes, autour de la tête, à la face ventrale du corselet, à la face latérale et ventrale de l'abdomen, et ce mode de respiration se rapprocherait de la respiration branchiale cutanée. »

Veuillez agréer, etc.

Le secrétaire de la société,  
S. BIELER.

Lausanne, 12 juillet 1869.



### Le renne en Suisse

Un essai d'acclimatation du renne dans nos Alpes a été tenté depuis deux ans par la Société d'utilité

publique des Grisons. Voici, à ce sujet, les renseignements que nous fournit le *Cosmos*:

« Les deux rennes provenaient, la femelle de Cologne et le mâle de Paris; ils étaient tous les deux excessivement maigres, bien qu'en bonne santé. Ils furent transférés au Rosegthal, dans le voisinage immédiat du glacier du même nom, et installés sur le pâturage que l'on y trouve. La vallée y est assez étendue; on y rencontre le *cladonia rangiferina*, lichen qui constitue la nourriture particulière du renne. L'air froid qui souffle du glacier procure un climat septentrional. Le 29 juin, les rennes arrivèrent à leur destination; ils devenaient de plus en plus vifs à mesure qu'ils approchaient du glacier. Arrivés à leur stationnement et débarrassés des liens qui les attachaient, ils se mirent tout de suite à paître tout autour de la cabane; mais si le soleil perçait à travers les nuages, ils se dirigeaient à la hâte vers la cabane et se couchaient dans l'endroit qui était le plus à l'ombre. Ils auraient dû, conformément aux instructions données, être repris le soir et enfermés dans la cabane: mais cela n'eut lieu que le premier soir: ils préférèrent passer la nuit dans une petite forêt de mélèzes, où ils avaient choisi une place déterminée pour se coucher, et au bout d'un mois, ils étaient bien gras, bien ronds, avaient un poil bien luisant. Leur manière de vivre depuis le 29 juin jusqu'au 10 septembre a été toujours la même. Dans les premiers temps, le gros bétail témoignait de la crainte à l'égard des nouveaux venus; dans plusieurs occasions, les vaches prirent une attitude menaçante et frappèrent les rennes avec leurs cornes. Mais bientôt les animaux s'habituaient les uns aux autres et vécurent ensemble en paix. Le 10 septembre, les rennes furent ramenés avec le bétail de la station alpestre vers l'habitation et placés dans une prairie assez spacieuse, adjacente à la maison et entourée d'une haie. On avait recueilli autant de lichens que possible; mais la provision fut insuffisante. Comme les animaux recherchaient dans le foin ordinaire les herbes les plus ténues et les plus petites, on essaya de les nourrir avec la seconde coupe de fourrage que l'on obtient dans l'Engadine et qui est très ténue et très courte; ils en mangèrent bien. Ils laissaient presque entièrement de côté le sel qu'on leur jetait. Ils ne souffraient pas du froid, restaient nuit et jour en plein air et ne venaient sous le hangar que pour y manger. Lorsqu'il fut tombé de la neige, ils se mirent à en manger avec une véritable avidité et dédaignèrent l'eau. La femelle perdit son bois en janvier et le mâle en février: pour ce dernier, le nouveau bois s'accrut avec une rapidité considérable. Le 20 juin, ils rentrèrent dans leurs cantonnements d'été. Mais le mâle était si méchant que l'on dut lui scier sa ramure. La femelle était toujours calme, mais assez craintive. Il n'a pas été possible d'obtenir des petits, peut-être parce que la femelle était trop âgée. De cette expérience, il résulte que le renne peut très bien s'acclimater dans les Alpes; mais il reste à savoir si le renne pourrait y être de quelque utilité. Cela n'aurait lieu naturellement que si l'on pouvait